



DEMANDE DE PERMIS TEMPORAIRE D'AGENT

PROJET PILOTE EN VUE D'UNE RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES EN SERRURERIE (RAC-SER)

Pour soumettre votre demande

En ligne - Communiquez avec notre Service à l'information au 514 748-7480, ou sans frais au 1 877 748-7483, afin qu'une adresse de téléversement sécurisée vous soit communiquée.

Par la poste ou en personne - Faire parvenir ce formulaire et vos documents à l'adresse suivante : 1611, boulevard Crémazie Est, bureau 500, Montréal (Québec) H2M 2P2.

AVANT DE COMMENCER

AVERTISSEMENT - Le défaut de compléter l'ensemble des sections du présent formulaire ainsi que de joindre tous les documents et paiements exigés entraînera d'importants délais dans le traitement de votre demande ou l'irrecevabilité de celle-ci et le retour de vos documents.

Veillez lire attentivement les directives ci-dessous :

- Le formulaire doit être rempli et signé par le demandeur de permis.
- Le demandeur doit être âgé d'au moins 18 ans (sauf dans le cas où une demande de permis temporaire est faite pendant que le demandeur suit une formation pouvant le qualifier pour la délivrance d'un permis d'agent, notamment lorsqu'il effectue un stage).
- Le demandeur doit être citoyen canadien, résident permanent ou titulaire d'un droit de travail au Canada.
- Vous devez remplir et soumettre **toutes les pages** de la demande.
- L'information écrite doit être propre, lisible et en caractères d'impression.

LISTE DE CONTRÔLE DES DOCUMENTS

La demande de permis temporaire doit être accompagnée de tous les documents suivants :

- ☐ Formulaire de demande de permis temporaire d'agent **original** et **complet**, dûment **rempli**, **daté** et **signé**.
- ☐ Paiement des droits **lesquels ne sont pas remboursables** (voir la section L pour les modalités de paiement).
- ☐ La **section A "Consentement relatif aux renseignements personnels"** dûment **signée** et **datée**.
- ☐ **Annexe 1 - Déclaration de l'employeur**

LISTE DE CONTRÔLE DES DOCUMENTS (suite)

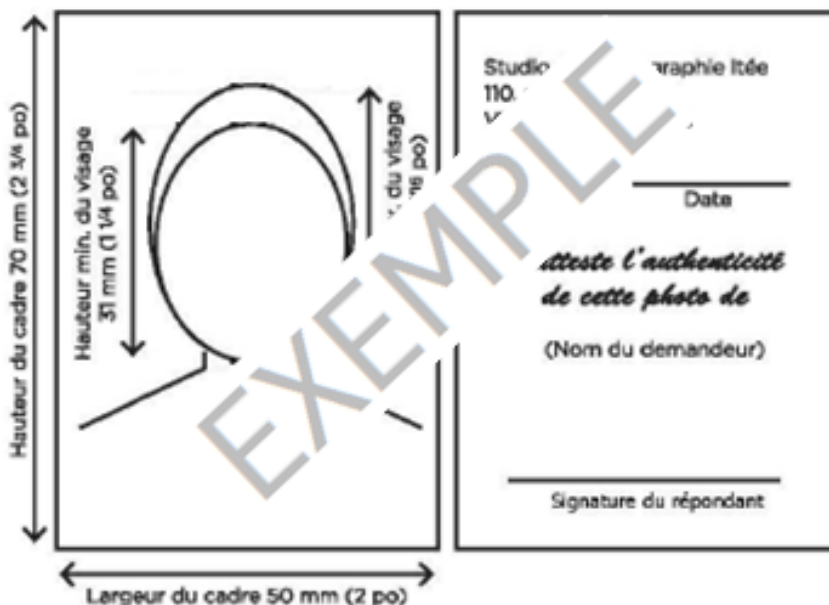
- ☐ Une copie, recto verso, de deux (2) documents d'identité valides différents parmi ce qui suit afin de satisfaire aux conditions suivantes :

CONDITIONS	DOCUMENTS RECEVABLES
Condition 1 PIÈCE D'IDENTITÉ	Votre permis de conduire canadien valide (priorisé si vous en détenez un); ou, à défaut, un document dans la Liste 1 ci-dessous :
Document délivré par un gouvernement au Canada (fédéral, provincial ou territorial), ou, à défaut, par un gouvernement étranger* comportant vos noms, date de naissance, photo et signature.	• carte d'assurance maladie valide; • passeport valide; • certificat de statut Indien; • toute autre pièce d'identité avec noms, date de naissance, photo et signature émise par un gouvernement canadien ou étranger*. * Toute pièce d'identité rédigée dans une autre langue que le français ou l'anglais devra être accompagnée de sa traduction par un membre de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec.

Condition 2 STATUT AU CANADA	Choisir un document dans la Liste 2 ci-dessous (doit être différent de celui choisi à la liste 1):
Document démontrant votre statut de citoyen canadien ou de résident permanent, selon le cas, ou votre droit de travail au Canada	• certificat de naissance d'une province ou d'un territoire canadien; • passeport canadien valide; • certificat de citoyenneté canadienne; • carte de citoyenneté canadienne (carte avec photo); • certificat de statut Indien; • carte de résident permanent ou confirmation de résidence permanente; • permis de travail valide au Canada; • permis d'études valide avec droit de travail au Canada; • autre document démontrant votre droit de travail valide au Canada.

- ☐ Deux (2) photographies couleurs identiques de format passeport (5 cm x 7 cm) prises au cours des six (6) mois précédant la demande, sur fond blanc, de face, des épaules à la tête, la tête découverte datées, au verso à l'aide d'un dateur.

IMPORTANT - L'une de ces photos doit être SIGNÉE (authenticifiée) par votre répondant, lequel doit satisfaire aux critères de la section K. Exemple* :



*Ne correspond pas nécessairement à la taille réelle - Référez-vous aux mesures indiquées.

NOTE

Un chapeau ou un couvre-chef ne peut être porté, à moins que celui-ci ne soit porté tous les jours pour des raisons religieuses ou médicales.

Toutefois, votre visage complet doit paraître clairement et le couvre-chef ne doit pas créer d'ombrage sur le visage.

NE PAS ENVOYER DE DOCUMENTS ORIGINAUX, À L'EXCEPTION DU FORMULAIRE

FORMULAIRE – DEMANDE DE PERMIS TEMPORAIRE D'AGENT

PROJET PILOTE EN VUE D'UNE RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES EN SERRURERIE (RAC-SER)

SECTION A : CONSENTEMENT RELATIF AUX RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

A.1 Déclaration du Bureau de la sécurité privée

Nous collectons vos renseignements personnels pour l'administration et l'application de la *Loi sur la sécurité privée* (RLRQ, c. S-3.5) (« **LSP** ») et ses règlements. Il est obligatoire de les fournir afin d'éviter l'irrecevabilité de votre demande ou son refus. Vos renseignements seront accessibles aux seuls employés pour qui ils sont nécessaires dans l'exercice de leurs fonctions et pourraient être transmis à des tiers dans les limites reconnues par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1) (« **Loi sur l'accès** »).

La Loi sur l'accès vous accorde des droits d'accès, de rectification de vos renseignements et de retrait de consentement. Un tel retrait pourrait toutefois affecter la validité d'un permis. Pour plus d'information, consultez notre *Politique de confidentialité* au bspquebec.ca.

A.2 Consentement du demandeur

Je consens à ce que le Bureau collecte, utilise, communique et conserve mes renseignements conformément à la déclaration à la section A.1 ci-dessus. Notamment, **je consens à la communication de mes renseignements personnels** nécessaires à l'application de la LSP, **entre le Bureau et :**

- 1) **la Sûreté du Québec ou tout autre corps de police**, incluant tout renseignements personnel me concernant et consigné dans toute base de données policière et tout rapport policier;
- 2) à toute personne ou organisme afin de vérifier la véracité ou l'exactitude des documents et renseignements que je fournis au Bureau pour l'application de la LSP et ses règlements (par exemple : **employeurs** actuels ou passés, **Comité paritaire** des agents de sécurité, organismes de **formation**, Commission des normes de l'équité, de la santé, et de la sécurité au travail (**CNESST**), autorités compétentes en matière de **citoyenneté et immigration**).

Ce consentement est valide dès la réception de ma demande et durant la validité de tout permis qui me serait délivré.

En foi de quoi, je signe en date du (AAAA/MM/JJ):



Signature manuscrite du demandeur

SECTION B : IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom de famille		Prénom	
Genre ☐ M ☐ F ☐ X	Date de naissance (AAAA/MM/JJ)	Permis de conduire SAAQ	☐ Je n'en possède pas
Nom de famille de votre mère à la naissance			
Langue de correspondance ☐ Français ☐ Anglais			

SECTION C : ADRESSE DOMICILIAIRE ET COORDONNÉES

Numéro	Rue	App.
Ville	Province	Code postal
Cellulaire	Autre téléphone	Poste
Adresse courriel		

SECTION D : CITOYENNETÉ, RÉSIDENCE PERMANENTE OU DROIT DE TRAVAIL

Veillez cocher l'affirmation qui s'applique à vous:

- ☐ J'ai la citoyenneté canadienne.
☐ J'ai le statut d'Indien inscrit en vertu de la Loi sur Indiens.
☐ J'ai la résidence permanente au Canada.
☐ Je suis titulaire d'un permis de travail au Canada, valide jusqu'au (exp. AAAA/MM/JJ) _____.
☐ Je suis titulaire d'un permis d'études au Canada, incluant un droit de travail, valide jusqu'au (exp. AAAA/MM/JJ) _____.
☐ Je bénéficie d'un autre droit de travail valide au Canada.

SECTION E : DÉCLARATION RELATIVE AUX ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

Avez-vous été reconnu coupable, au Canada ou ailleurs, d'une infraction criminelle pour laquelle vous n'avez pas obtenu de pardon?

☐ Non ☐ Oui, spécifiez: _____

Faites-vous présentement l'objet d'accusation(s) de nature criminelle ou pénale?

☐ Non ☐ Oui, spécifiez: _____

SECTION F : ÉTAT PHYSIQUE ET MENTAL - INFORMATION

Le **Bureau pourrait vous demander un certificat médical** attestant que vous êtes dans un état physique et mental vous permettant d'exercer l'activité de sécurité privée pour laquelle vous demandez un permis. (Articles 19 (5°) LSP et 11 (2.2°) et 12.1 (2°) du Règlement d'application de la LSP).

Si le Bureau détermine qu'il est opportun de vous en faire la demande, les instructions nécessaires vous seront transmises.

SECTION G : PERMIS TEMPORAIRE RAC-SER

Nom de l'employeur où se déroulera le stage ou la portion pratique

Téléphone de l'employeur

Poste

JE JOINS:

☐ L'Annexe 1 - Déclaration de l'employeur - Projet pilote visant l'acquisition de compétences en serrurerie (RAC-SER)

NOTES IMPORTANTES

La validité du permis ne peut pas excéder 120 jours.

Le Bureau ne peut garantir que les permis temporaires qu'il délivre aux participants du Projet pilote RAC-SER conduiront à l'obtention de leur DEP en serrurerie.

Par conséquent, un participant pourrait ne pas obtenir la délivrance d'un permis régulier d'agent en serrurerie à la fin du projet pilote. Toute entreprise et tout individu acceptant de participer au Projet pilote RAC-SER doit accepter ce risque et exonérer le Bureau de toute responsabilité à cet égard.

SECTION H : AVIS À L'EMPLOYEUR LORS DE DEMANDE IRRECEVABLE OU NON CONFORME

Le Bureau souhaite obtenir votre consentement afin de communiquer à l'employeur identifié à la déclaration d'employeur, produite au soutien de votre présente demande, afin de l'informer que votre demande est irrecevable ou non-conforme si un paiement, un renseignement ou un document obligatoire est manquant ou non conforme. Des informations complémentaires sont disponibles ci-dessous.

☐ J'accepte ☐ Je refuse

Informations complémentaires

Si votre demande est irrecevable ou non conforme, le Bureau vous en informera par écrit et vous accordera un délai pour corriger votre demande. Le délai de traitement sera donc plus long.

Afin de permettre à votre employeur de vous aider à apporter les corrections nécessaires, lorsque possible, et de planifier ses effectifs, vous pouvez autoriser le Bureau à l'informer par écrit si votre demande est irrecevable ou non conforme (c'est-à-dire si un paiement, un renseignement ou un document obligatoire à votre demande est manquant ou non conforme).

Ce consentement n'est pas obligatoire. S'il est donné, il sera valide pour toute la durée du traitement de la présente demande de permis mais peut être retiré en tout temps en appelant au 514 748-7480 ou sans frais au 1 877 748-7483, ou par courriel à info@bspquebec.ca.

SECTION I : OCCUPEZ-VOUS UN EMPLOI AU SEIN D'UN CORPS DE POLICE?

☐ Non

☐ Oui*, spécifiez:

Corps de police

Ville

Province

Titre d'emploi

Depuis

A | A | A | A | M | M | J | J

*Cet emploi pourrait être incompatible avec le fait d'être titulaire d'un permis d'agent en sécurité privée. Pour toute information à ce sujet, communiquez avec notre Service à l'information.

SECTION J : DÉCLARATION DU DEMANDEUR

AVERTISSEMENT – Toute déclaration fausse ou trompeuse concernant le présent formulaire ou relative à tout document au soutien de la présente demande, y compris la dissimulation de tout fait important, pourrait mener au refus de délivrance, ou à la suspension ou la révocation d'un permis d'agent.

Je déclare avoir lu et compris l'**AVERTISSEMENT** énoncé ci-haut.

Je déclare avoir pris connaissance des **responsabilités et obligations** qui m'incombent en vertu de la *Loi sur la sécurité privée* et ses règlements, notamment:

- Respecter en tout temps les normes de comportement prévues par le règlement;
- Ne pas exercer d'activité de serrurerie, autre que dans les paramètres du projet RAC-SER;
- Demeurer en tout temps sous la responsabilité de l'employeur qui a fourni une déclaration au soutien de ma demande;
- Demeurer sous la supervision active et continue d'un titulaire de permis d'agent régulier de serrurerie;
- Informer le Bureau sans délai de tout changement susceptible d'affecter la validité de mon permis, tel que tout changement d'adresse ou de statut au Canada, toute arrestation, accusations ou culpabilité à une infraction pénale ou criminelle, tout emploi au sein d'un corps de police, etc.

Je m'engage à **aviser le Bureau de la sécurité privée par écrit sans délai si je cesse d'exercer l'activité spécifique** pour laquelle ce permis me serait délivré avant son expiration, le cas échéant.

J'atteste que les photos jointes à cette demande ont été prises dans les six (6) derniers mois et qu'elles reflètent mon apparence physique actuelle.

J'affirme solennellement être le demandeur de la présente demande. Je déclare que tous les renseignements fournis dans le présent formulaire sont exacts et complets et que tout changement ayant pour effet de modifier ces renseignements sera communiqué **sans délai** au Bureau de la sécurité privée.

En foi de quoi, je signe en date du (AAAA/MM/JJ) :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--



Signature manuscrite du demandeur

SECTION K : RÉPONDANT

Le répondant doit (y compris tout commissaire à l'assermentation, notaire ou avocat) :

- **REEMPLIR** les sous-sections K.1, K.2, K.3 et K.4
- **SIGNER l'une des photos accompagnant cette demande (authentifier)**

AVIS - Le répondant doit être citoyen canadien ou résident permanent et être âgé de 18 ans ou plus. Il doit connaître personnellement le demandeur depuis au moins un (1) an et il doit être disponible pour une vérification par le Bureau de la sécurité privée.

Si vous ne connaissez aucune telle personne depuis au moins un (1) an, les seules personnes habilitées à agir à titre de répondant et authentifier votre photo seront un commissaire à l'assermentation, un notaire ou un avocat.

K.1 : IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom de famille	Prénom
----------------	--------

K.2 : IDENTIFICATION DU RÉPONDANT

Nom de famille	Prénom
Profession	N° de membre (le cas échéant)
Adresse (N° et rue)	Bureau/App.
Ville	Province
Téléphone (jour)	Poste
	Cellulaire ou autre téléphone
Adresse courriel	
Je connais le demandeur depuis _____ an(s)	Lien avec le demandeur

K.3 : SIGNATURE D'UNE DES PHOTOS (AUTHENTIFICATION)

- ☐ **SIGNER au verso** de l'une de ces photos
et
☐ **INSCRIRE** « J'atteste l'authenticité de cette photo de (Prénom Nom) » **au verso** de cette même photo.

K.4 : DÉCLARATION DU RÉPONDANT

Je déclare avoir lu et compris l'**AVIS** énoncé ci-haut.

- ☐ J'affirme connaître personnellement depuis au moins un (1) an le demandeur nommé à la section K.1 et j'atteste l'authenticité de ses photos jointes au présent formulaire, lesquelles reflètent son apparence physique actuelle.
- ☐ Déclaration du commissaire à l'assermentation, du notaire ou de l'avocat: J'affirme avoir vu le demandeur nommé à section K.1 et j'atteste l'authenticité de ses photos au présent formulaire, lesquelles reflètent son apparence physique actuelle.



Signature manuscrite du répondant
(Incluant tout commissaire à l'assermentation, notaire ou avocat).

Date (AAAA/MM/JJ) _____



Prénom du demandeur

188,50 \$

N° CVV2 (chiffres à l'endos de la carte)

Prénom du titulaire de la carte

Téléphone

RÉINITIALISER LE FORMULAIRE



Déclaration de l'employeur**PROJET PILOTE EN VUE D'UNE RECONNAISSANCE DES
ACQUIS ET DES COMPÉTENCES EN SERRURERIE (RAC-SER)****DÉCLARATION DE L'EMPLOYEUR - ACQUISITION DE COMPÉTENCES EN SERRURERIE**

INSTRUCTIONS : Tous les champs de cette annexe doivent être complétés par l'employeur du demandeur d'un permis temporaire d'agent afin de lui permettre d'acquérir des compétences en serrurerie en vue d'entreprendre une démarche de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) pouvant le qualifier pour la délivrance d'un permis régulier d'agent de la catégorie de serrurerie. Des informations manquantes occasionneront des délais additionnels de traitement, et pourraient mener au refus de la demande de permis du demandeur.

L'employeur _____ (nom de l'entreprise), situé au
_____ (adresse de l'entreprise) (l'« **Employeur** »),
appuie la demande de permis temporaire d'agent de la catégorie de serrurerie (« **Permis temporaire** ») de
_____ (nom et prénom du demandeur) dont la date de naissance
est le _____ (AAAA/MM/JJ) (le « **Demandeur** »).

L'Employeur atteste qu'il a pris connaissance des paramètres du projet pilote.

L'Employeur atteste qu'il est prévu que le Demandeur effectue une démarche d'acquisition de compétences en conformité avec le déroulement du projet pilote RAC-SER.

L'Employeur s'engage, dans l'éventualité où le Permis temporaire est délivré au Demandeur :

- i. à ce que les services du Demandeur ne soient utilisés que dans le cadre de l'acquisition de compétences qu'il effectue en lien avec le projet pilote RAC-SER (art. 20 Règlement d'application);
- ii. à ce que le Demandeur, dans l'exercice de ses fonctions, soit sous la supervision active et continue d'un titulaire de permis d'agent régulier de la même catégorie que celle du Permis temporaire (art. 19 Règlement d'application);
- iii. à informer sans délai le Bureau de la sécurité privée s'il cesse d'avoir recours aux services du Demandeur (art. 21 Règlement d'application).

REPRÉSENTANT AUTORISÉ DE L'EMPLOYEUR

Signature manuscrite

Date (AAAA/MM/JJ)

Prénom et nom (en lettres moulées)

Téléphone (de jour)

Titre

Adresse courriel

DÉROULEMENT DU PROJET PILOTE RAC-SER

1re étape – Inscription
- L'agence de serrurerie qui souhaite prendre part au projet pilote doit s'inscrire auprès du Bureau de la sécurité privée en complétant le Formulaire de participation au projet pilote RAC-SER (Annexe B). - Le formulaire complété peut être transmis au Bureau par la poste ou par courriel à RAC-SER@bspquebec.ca. Sur réception, le Bureau confirmera à l'agence son inscription au projet pilote.
2e étape – Recrutement et demande de permis temporaire en serrurerie
- Les agences de serrurerie peuvent recruter des travailleurs intéressés à acquérir des compétences en serrurerie dans le cadre du projet pilote et dans le respect de ses paramètres. - Les candidats doivent soumettre une demande de permis temporaire d'agent à partir du formulaire spécifique au projet pilote, disponible sur le site web du BSP (bspquebec.ca/fr/RAC-SER).
3e étape – Obtention du permis temporaire en serrurerie
- Le travailleur recruté (ci-après nommé le « participant ») doit obtenir un permis temporaire en serrurerie «RAC-SER» délivré par le Bureau, <u>avant</u> de commencer à exercer des activités assujetties à la LSP <u>sous supervision d'un titulaire d'un permis régulier valide d'agent de serrurerie</u>. - Il est OBLIGATOIRE d'attendre la délivrance du permis temporaire en serrurerie et il est INTERDIT d'exercer toute activité de serrurerie sans permis d'agent valide, sous peine de sanction pénale.
4e étape – Jours 1 à 120 de validité du permis temporaire RAC-SER
- Le permis temporaire d'agent de serrurerie RAC-SER sera délivré pour une durée de 120 jours. - Durant cette période, l'agence doit s'engager à transmettre au participant les connaissances techniques, théoriques ou pratiques lui permettant d'acquérir les compétences en serrurerie.
5e étape – Renouvellement du permis temporaire RAC-SER
Avant la fin de la validité de son permis temporaire, jusqu'à l'obtention de son DEP auprès d'un centre de services scolaire, le participant doit compléter et transmettre au Bureau le formulaire de renouvellement spécifique au projet pilote, disponible sur le site web du Bureau (bspquebec.ca/fr/RAC-SER).
6e étape – Démarche de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)
Lorsqu'il estime être prêt à se soumettre à une évaluation de ses acquis et compétences, le participant amorce une démarche de reconnaissance auprès d'un centre de services scolaire offrant cette possibilité en serrurerie. Il est de la responsabilité du participant de trouver et d'obtenir un rendez-vous avec un conseiller en RAC dans le centre de services scolaires de son choix.
7e étape – Obtention du DEP en serrurerie et demande de conversion en permis régulier
- Sur obtention de son DEP en serrurerie, le participant doit présenter une demande de conversion de permis temporaire en un permis régulier en serrurerie avec au soutien, une copie de son DEP en serrurerie. - Sur réception d'une telle demande, si tous les critères applicables à la délivrance d'un tel permis sont satisfaits, un permis régulier en serrurerie sera délivré au participant.

Nous réitérons que le Bureau ne peut garantir que les permis temporaires qu'il délivre aux participants du Projet pilote RAC-SER conduiront à l'obtention de leur DEP en serrurerie.

Pour toute question, veuillez communiquer avec :

Madame Emmanuelle Turner Girard, Agente principale à l'information
1611, boulevard Crémazie Est, bureau 500 Montréal QC H2M 2P2
Courriel : egirard@bspquebec.ca Téléphone : 514 665-8134